

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# FANTASQUE

Revue Critique et Littéraire.  
DES HOMMES ET DES CHOSES.

*Je n'obéis ni ne commande à personne je vais où je veux, je fais ce qui m' plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

[Vol. 6. QUEBEC, 9 MARS, 1845.

No: 9.]

## Mélanges Littéraires.



FREDÉRIK STRAAPS.

Lorsque les souverains allemands eurent reconnu l'impossibilité où ils étaient de résister à Napoléon par les moyens ordinaires, c'est-à-dire en opposant leurs armées à la sienne, ils s'adressèrent à leurs peuples, et, comme dans tous les temps de danger pour les charlatans couronnés, ils parlèrent de liberté et d'égalité.

Saxons ! Allemands ! dirent ils dans un manifeste publié par toute l'Allemagne au commencement de 1809. à partir de ce moment, nos arbres généalogiques ne comptent plus pour rien. La régénération de l'Allemagne peut seule produire de nouvelles familles nobles. Entre nous, il n'y a plus d'autres distinctions que celle du talent et de l'ardeur avec laquelle on défend la cause sacrée de la patrie ! *La liberté ! où la mort !*

Ces paroles furent puissantes sur les Allemands qui sont assez enclins à la badauderie. Napoléon devint pour eux l'ennemi, non plus de la patrie seulement, mais aussi de la liberté ; la jeunesse, imbuë d'un patriotisme haineux par les parents et les maîtres, attacha toutes ses idées de vengeance, de salut et de gloire à la perte de Napoléon. Les écoles, les comptoirs, les cafés de l'Autriche, de la Russie et de la Saxe ne fomentèrent plus que des idées de meurtre ; il existait même sous la forme de compagnies d'arquebuse, des réunions où l'on s'exerçait au tir dans le but avoué par les règlements et les circulaires, de porter des coups plus assurés à l'ennemi de la patrie allemande. Frédéric Straaps fut le représentant le plus insensé de cette exaltation publique. Il n'eut ni associé ni confident. Aucun de ses parents ni de ses amis ne devina le véritable motif de son exaspération, ni l'acte coupable auquel elle l'entraîna. Son imagination, vivement impressionnée par les événements qui avaient précédé et suivi la bataille de Wagram le poussa follement à l'assassinat. Beaucoup de versions furent faites au sujet de cet attentat dont les particularités sont peu connues, et qui, s'il eût malheureusement réussi, aurait peut-être changé subitement la face du monde.

Dans les premiers jours d'octobre 1809, Napoléon se trouvant à Schönbrunn où l'on traitait alors de la paix avec l'Autriche, s'entretenait avec le grand maréchal Savary, l'un de ses aides-de-camp, des attentats qui pouvaient être médités contre sa personne et leur montrait à cet égard beaucoup d'incrédulité. Duroc et Savary étaient loin de partager la sécurité de l'empereur ; Savary surtout insistait sur cette circonstance qu'il avait des rapports confidentiels où on le prévenait que plusieurs individus avaient reçu du cabinet de Vienne la mission de se défaire de lui.

— Bah ! dit l'empereur, je sais en effet que le prince de Litchesten a dit dernièrement à Champagny dans une de leurs conférences, qu'il y avait en Allemagne des têtes montées contre moi, mais que les souverains étrangers avaient repoussé avec horreur les offres qui leur avaient été faites à ce sujet. On met cela en avant, ajouta-t-il, pour nous rendre plus coulants sur les conditions du traité ; c'est fort adroits sans doute, mais ils n'y gagnent rien. Et d'ailleurs quel est l'homme qui oserait tenter un coup sur moi ?

— Ma foi, sire, répliqua le duc de Borigo (Savary), il en est qui en seraient capables, car, bien que votre majesté échappe toujours aux hasards des combats, sa vie n'en est pas moins dans la main d'un séide.

— Allons donc, Savary, vous êtes fou ! personne ne veut mourir, et ici il faudrait y être bien résigné !

— Oui, sire, mais il ne faut que cela.

Il fut ensuite question de la possibilité d'un attentat par en-prisonnement, Duroc parut croire que ce moyen était le seul qui pût être tenté, parce qu'il laisserait au coupable l'espoir de l'impunité. Savary se rangea à cet avis, mais Napoléon haussa les épaules en disant avec impatience :

— Vous savez bien, Duroc, que Berthollet m'a enseigné jadis une précaution infailible. Nul poison n'ayant d'action par les voies extérieures, il me suffisait au moindre goût âpre ou insolite d'une boisson, de la rejeter à l'instant. Allez, allez, ajouta-t-il avec un demi-sourire, si jamais je suis empoisonné ce ne sera que par *Fournaud* ou par *Réchaud*, et certes, il n'y aura pas préméditation de leur part.

Cette conversation en resta là.

Tous les jours à midi, Napoléon passait, dans la cour du château de Schönbrunn, une grande parade à laquelle il faisait venir successivement les hommes qui sortaient des hôpitaux, afin de s'assurer par lui-même s'ils avaient été bien soignés ; cette revue attirait toujours beaucoup de monde. Le jeudi 12 octobre, après avoir descendu le perron du château, il traversait la cour pour gagner la droute du régiment qui formait la première ligne, lorsqu'un jeune homme vêtu à peu près comme le sont les employés d'administration à l'armée, tâcha de s'approcher de l'empereur en se portant en hâte du côté où il se trouvait. Le prince Berthier remarqua ce mouvement, et piquant son cheval pour devancer l'inconnu :

— Où allez-vous lui demanda-t-il.

— Je veux parler à l'empereur.

— On ne parle pas ainsi à l'empereur : retirez-vous.

Et sur un signe les sentinelles, échelonnées çà et là pour contenir les curieux, font écarter le jeune homme ; mais peu après, le même individu, en passant derrière la ligne des grenadiers, cherche de nouveau à gagner la tête de la colonne ; Rapp, qui l'a remarqué aussi, court à lui et cette fois le repousse assez durement. Enfin comme il le voit persister à passer outre, il appelle un gendarme d'élite et lui donne l'ordre de s'emparer de l'importun et de le conduire au poste du palais. D'autres gendarmes arrivèrent bientôt, et, tandis qu'ils conduisent le prisonnier, l'un d'eux sent quelque chose de résistant sous le côté droit de sa redingote ; on le fouille ; on trouve un couteau de cuisine dont la lame, longue de dix pouces

frachement affilée, était enveloppé d'un grossier papier gris qui formait une espèce de gaine retenue par plusieurs tours de gros fil.

— Pourquoi portez-vous ce couteau sur vous ? lui demande l'officier du poste.

— C'est mon secret, répond brusquement le jeune homme.

Le duc de Rovigo, averti par ses gendarmes, arrive promptement. Il l'interroge. Le détenu lui déclare sans détour qu'il a formé le projet de tuer l'empereur.

— Je me nomme Straaps, ajoute-t-il d'un ton plein de fierté ; je suis Saxon, j'ai dix neuf ans et demi, mon père est ministre luthérien à Naübourg. Faites de moi ce qu'il vous plaira ; j'ai dit la vérité.

Pour s'assurer de tous ses mouvements, on l'attacha bras à bras à un gendarme, et Savary alla retrouver l'empereur, qui assistait au défilé des troupes. Déjà Rapp l'avait instruit du danger qu'il venait de courir ; il n'y ajoutait aucune foi ; mais lorsque le duc de Rovigo lui eut montré le couteau trouvé sur Straaps, il dit d'un ton presque moqueur :

— Ah ! c'est différent ! il paraît qu'il y a *quelque chose* ! qu'on aille me chercher ce jeune homme ; je veux le voir, je veux l'interroger moi-même.

Après le défilé, Napoléon retint quelques-uns des généraux qui avaient assisté à la parade et reentra avec eux au palais. Arrivé dans le salon de service, il trouva M. de Champagny qui l'attendait.

— Vous ne savez pas ? lui dit froidement ; eh bien, le prince de Lichesten avait raison lorsqu'il vous racontait qu'on lui avait fait la proposition de m'assassiner.

— Que veut dire votre Majesté ? demanda le ministre.

— Oui, de m'assassiner, répéta Napoléon ; on vient de le tenter il n'y a qu'un instant. Suivez-moi avec ces messieurs, vous allez tout savoir.

Un instant après, Savary fit amener Straaps par un officier de gendarmerie devant l'empereur. En voyant un si jeune homme, Napoléon fut saisi d'un mouvement de pitié.

— Ce n'est pas possible, dit-il, c'est un enfant !

Puis, lui ayant demandé s'ils le connaissait, Straaps, que la présence de l'empereur ne semblait nullement intimider, lui répondit avec calme :

Oui, sire.

— Et où m'avez-vous vu ?

— A Erfurth, l'aut'anne dernier.

Quoique instruit des aveu du prisonnier, Napoléon n'en tint pas moins à sa première idée, et s'adressant à Corvisart, qui était survenu, il lui désigna du doigt le jeune allemand en lui disant :

— Vous allez voir, docteur, que c'est un malheureux atteint de folie ou d'imbécillité.

Alors il interrogea le prisonnier devant tous les assistants avec beaucoup de douceur et même avec compassion. Le jeune allemand lui déclara sans hésiter la ferme résolution qu'il avait prise de le tuer.

— Mais à propos de quoi ? dit Napoléon en se croisant les bras sur la poitrine ; quel motif a pu vous porter à ce crime ?

— J' voulais procurer la paix à l'Allemagne, répondit Straaps, sans le moindre signe d'émotion.

— Je n'ai fait la guerre qu'à l'Autriche ; n'est-ce pas elle qui est venue m'attaquer ?

— L'Allemagne est toute en armes ; la voix de Dieu m'a dit que la mort d'un seul homme pacifierait tout, et cet homme, c'est . . .

— Jeune homme, interrompit Napoléon avec vivacité, sans lui laisser le temps d'achever sa phrase, Dieu ne saurait ordonner un crime.

—C'était un sacrifice nécessaire.

Sur un coup-d'œil de l'empereur, Corvisart toucha le poulx de Straaps. Il n'y trouva qu'un peu d'agitation, mais nul indice d'un état maladif ou d'un dérangement sensible d'intelligence ; il en fit à demi-voix l'observation à l'empereur, qui, après un instant de réflexion adressa cette question au jeune homme :

—Et si je vous faisais grâce, m'en sauriez-vous gré ?

—Je tâcherais de vous tuer plus tard.

—Ah ! reprit Napoléon, il paraît qu'un crime n'est rien pour vous !

—Vous tuer n'est pas un crime, c'est au contraire un saint devoir.

La férocité de ces paroles contrastait singulièrement avec le ton doux et l'air modeste avec lesquels Straaps les prononçait. L'inébranlable résolution qu'elles annonçaient et ce fanatisme si inaccessible à toutes les craintes humaines, firent sur l'empereur une impression profonde, qu'il affecta de cacher sous une parfaite tranquillité. L'officier de gendarmes emmena Straaps.

—Suivez-le, dit Napoléon à Savary, et que justice soit faite.

Un moment après, tous ceux qui étaient présents se retirèrent, excepté M. de Champagny, que l'empereur retint par le bras.

—M. le duc, lui dit-il d'une voix émue, il faut faire la paix avec ces bêtes sauvages, entendez-vous ? Retournez à Vienne auprès des plénipotentiaires ; je m'en rapporte entièrement à vous. Et lui faisant de la main un signe amical ; à demain, ajouta-t-il.

L'instruction du procès de Straaps commença le jour même. Les recherches de la police procurèrent les renseignements suivants :

Straaps était parti d'Erfurth, où il était en apprentissage chez un fabricant de nankins ; le 12 septembre précédent, avec un mauvais cabriolet et un vieux cheval qu'il avait empruntés à un ami de son père. Il n'avait jamais rien laissé transpirer de son projet ; seulement on trouva, après son départ, un billet de lui qui donnait à entendre qu'il allait s'engager dans l'armée allemande, et qui finissait par ces mots ; On me trouvera parmi les vainqueurs, ou mort sur le champ de bataille."

A quelque distance d'Erfurth, il vendit le cheval et la voiture, ce qui lui procura assez d'argent pour achever son voyage jusqu'à Vienne, où il se logea dans un des faubourgs. Dès le lendemain, il acheta chez un revendeur un couteau de cuisine, il l'aiguisa sur un javé ; puis sans communiquer avec personne, il assista tous les jours à la parade qui avait lieu à Schœnbrunn, jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable pour exécuter son dessein. Il est probable que s'il eût pris quelques précautions, on l'aurait laissé s'approcher de l'empereur, et, comme il le dit lui-même à ses juges, qu'une fois à portée, il eût frappés des coups bien assurés.

Pendant les quatre jours que dura la procédure, son caractère de résignation ne se démentit pas un seul instant. Il persista dans ses aveux et dans les motifs qui lui avaient inspiré sa résolution. Seulement lorsque le président de la commission militaire vint à discuter avec lui sur ses prévisions contre Napoléon, il parut touché de quelques traits caractéristiques, et dit avec bonne loi :

—Si j'avais connu cela plus tôt, peut-être n'aurais-je pas pris envers Dieu un engagement irrévocable

Il répondit encore au président, qui lui demanda s'il connaissait le châtement réservé aux régicides :

—Je sais que je subirai des tortures je m'y étais résigné d'avance ; mais la mort y mettra un terme et me procurera, au sein de Dieu, une récompense proportionnée à mes souffrances.

Le président lui ayant dit alors que les tortures envers les criminels n'étaient ni dans la législation ni dans les mœurs françaises, il sembla apprendre avec satisf-

faction que la plus grande rigueur qu'il eût à redouter était d'être fusillé.

La veille de son exécution, Straaps écrivit à son père : " Encore cette nuit Dieu m'a apparu ; c'était une figure semblable au soleil ; sa voix m'a dit : *Marche en avant, tu réussiras dans ton entreprise, mais tu y périras. Je me sens soutenu par une force invincible, etc.*" Il lui parlait ensuite de la récom-pense qui l'attendait dans le ciel, où *je serai réuni*, ajoutait-il, *à l'amie que mon cœur avait choisie.*

Le lundi 16 octobre, jour où Straaps devait être exécuté, fut aussi celui où la paix avec la France et l'Autriche fut annoncée à l'armée. A midi, en attendant les salves d'artillerie tirées à cette occasion, Straaps demanda avec inquiétude pourquoi l'on tirait le canon.

— C'est pour la paix qui vient d'être signée par l'empereur Napoléon, lui fut-il répondu.

— O mon Dieu ! s'écria-t-il en levant les yeux et les mains au ciel, je te remercie ! Voilà donc la paix faite, et je ne suis pas un assassin !

A deux heures, il fut conduit à pied au lieu du supplice, il marcha à la mort avec résignation. Un quart d'heure après il n'existait plus.

On trouva sur lui le portrait d'une jeune fille blonde, une boucle de cheveux de la même nuance et une lettre de son père, qui lui disait en autres choses : " Reviens auprès de nous, cher enfant ; ton esprit est malade. J'appliquerai un haume sur les plaies de ton cœur, qui me sont connues." Ces touchantes exhortations avaient été impuissantes.

Le même jour, 16 octobre, à deux heures de l'après-midi, Napoléon quittait Schönbrunn pour se rendre d'abord au château de Nymphenbourg où toute la cour l'attendait, et de là revenir à Paris. Le temps était magnifique. Il était à cheval, entouré de ses aides-de-camp ; on allait au pas. Comme il tournait une colline très-pittoresque et faisait remarquer à Savary la beauté du vaste panorama qui se déroulait à sa vue, une décharge de mousqueterie, dont les échos répétèrent le bruit au loin, se fit entendre. L'empereur arrêta son cheval et dirigea ses regards sur un petit nuage grisâtre qui s'élevait lentement en rasant le sol.

— Qu'est cela demanda-t-il.

Le duc de Rovigo lui ayant répondu que ce devait être l'exécution de Straaps ;

— Ah ! reprit l'empereur avec une expression pénible, une pauvre victime des sociétés secrètes dont l'Allemagne est infestée !

Il me faudra cependant un jour les étonner toutes.

Puis ayant piqué des deux, il poursuivit sa route au galop,

EMILE : ARCO DE SAINT-HILAIRE.

## LE FANTASQUE.

SAMEDI, 8 MARS, 1845.

Nous apprenons avec un plaisir d'autant plus vif qu'il était inattendu que la chambre d'assemblée vient d'admettre le *principe* que les pertes éprouvées par suite de la rébellion doivent être remboursées ou garanties à u être le trésor provincial. Le cœur nous clapote dans la poitrine depuis cette nouvelle comme il n'a pas fait depuis bien long-tems, car nous espérons que les dommages que nous avons essayés nous seront remboursés aussi bien que ceux des loyaux du Haut-

Canada ; à moins qu'il ne soit deux *principes*, l'un applicable au Haut-Canada pour le récompenser d'avoir si bien donné dans le panneau de son Excellence le Gouverneur-général ; le père Metrafse, et l'autre applicable au Bas-Canada pour lui témoigner le mépris qu'on entretient pour sa politique droite, indépendante et ferme. On avait eu jusqu'ici l'extrême bonhomie, pour ne point dire l'usigne sottise de croire que les Hauts Canadiens se contenteraient de la dette que nous avons partagée en frères avec eux, des sept millions de piastres qu'ils ont gobés en beaux-frères, sous le joli prétexte des travaux publics. Il paraît qu'on s'est trompé, et qu'il leur faut encore les quarante mille louis qu'ils se sont volés durant la rébellion. Mais, dira-t-on, ces quarante mille louis seront payés par eux-mêmes . . . plus tard. *Le plus tard* est fort joli. J'adore ce plus tard. Trésor provincial, faites-moi donc le plaisir de me donner la bagatelle de quarante mille louis, je tâcherai de faire taxer mes voisins pour vous rembourser cela . . . plus tard.

Enfin, comme je le disais, le principe du dédommagement est admis pour le Haut-Canada ; je vais en conséquence préparer le compte des réclamations que je serai pour les pertes que j'ai essuyées à Québec par suite de l'insurrection malicieuse des gens de Montréal.

J'espère que monsieur le rédacteur de *l'Aurore* ne sera pas assez *escobarthe* pour me refuser son appui auprès du vénérable président du conseil Exécutif, l'honorable Denis Benjamin Coffrefort, sur lequel on assure qu'il exerce une très grande influence, même en matières pécuniaires.

Il est notoire, et nous n'aurons pas besoin de le prouver, que le 2 Janvier 1839 la police d'alors qui ressemblait comme deux gouttes de sang aux brigands des Pyrénées (je demande sincèrement excuse à ces derniers messieurs, de la comparaison,) fondit sur notre journal, sur nous, sur notre imprimerie et après avoir fait main basse sur tout ce qui pouvait se mettre dans les poches, chargea le reste sur des voitures et emporta le tout dans les caves de la bâtisse qu'on appelle *cour de Justice* peut-être parceque la justice qu'on y obtient ressemble beaucoup à celle qu'on trouve à la cour. Il est notoire aussi que nous avons été invité, d'une manière si engageante qu'il était impossible d'y résister, à aller passer trois mois sous la garde des guichetiers de sa Majesté ; parceque Sir John Colborne, qui représentait ici la reine à la façon de Harbebleue, nous considérait comme dangereux à la sûreté de l'état.

Il ne s'agit plus maintenant que de constater le montant réel des pertes que nous avons essuyées ; nous allons tâcher de le faire, ce ne sera pas facile, mais ce qui sera peut-être plus difficile encore, c'est de nous les faire payer.

Nous procédons :—

— *Réclamations du rédacteur du Fantasque pour les pertes essuyées à la suite de la saisie de son journal et durant l'interruption de sa publication, en conséquence de l'accusation portée contre lui d'avoir été soupçonné d'être suspect.*

Pour trois mois de prison, à raison de £7777.15.7 par année.

On trouvera cette évaluation un peu forte au premier coup d'œil ; mais si l'on considère que le gouverneur reçoit annuellement cette somme, on trouvera notre demande modérée. Car nous pourrions fort bien remplir les fonctions du gouverneur-général tandis que Son Excellence ne pourrait nullement écrire le Fantasque, disons £1914,8,10 d'où nous déduirons la nourriture que Sa Majesté nous accordait, savoir une pinte d'eau, une livre de pain, 3 patates, un diémard de gruau sans sucre et un quart de livre de savon, disons à 15 sous par jour £ 2. 16 chelins.

— Pour une valise défoncée par la police qui n'avait pas la pa-

tience d'attendre qu'on l'ouvrît avec une clé.	3, 0, 0,
Pour une demi-douzaine de mouchoirs de soie emportés par un homme de police qui avait attrappé un vilain rhume de cerveau la nuit précédente en courant donner l'alarme comme on s'en souvient au sujet de l'hôpital général qui faisait boucherie,	1 10. 0
Une douzaine de chemises emportées par un sergent de police qui les distribua généreusement à ceux des hommes de son escouade qui n'en avaient pas ; il n'y en eut pas pour tous, mais ceux qui en manquèrent se consolèrent en songeant que les beaux jours de l'insurrection dureraient long-tems.	5 0 0
Pour 3 paires de pantalons de drap et cinq dito. d'été, enlevées par un des hommes de police qui donna de cette manière l'occasion à un gouvernement de nous accuser d'être un véritable assassin.	9, 10, 0,
Pour un cure-dent argenté que le chef de police confisqua comme me dangereuse et dans la crainte que nous n'en fissions usage pour égarer les hommes du pouvoir. Nous n'avons pas regretté de ne pas ce petit instrument que la nourriture à nous accordée par le gouvernement rendait parfaitement inutile.	0, 00, 6,
Pour un piano brisé par la police qui le prit pour une machine musicale.	25, 00, 0,
Boîte à savon, rasoirs, ras à notre barbe malgré nos supplications, et telles les vandales répondirent en riant dans la leur.	1, 10, 0,
Brosse à cheveux et peignes qui nous furent enlevés sous prétexte que nous n'aurions plus rien à débâcher avec le monde.	1, 15, 0,
Un violon dont le capitaine s'empara en disant qu'il espérait que nous chanterions sous peu une gamme beaucoup plus haute qu'on peut faire sur la chanterelle, et que d'ailleurs nous et nos camarades de captivité n'aurions pas besoin de musique pour la danse si nous préparait.	12, 10, 0,
Un traité d'arpentage que le plus savant des hommes de police avait été une collection des plans de la citadelle et des fortifications que nous nous propositions d'envoyer aux américains.	0, 15, 0,
Un chien au vétérinaire qui soigna notre chien auquel un des hommes de police avait cassé trois côtes à coups de pied.	4, 10, 0
Un bagin que nous éprouvâmes pendant la maladie de cette pauvre tête qui souffrait ainsi à cause de nous	100, 0 0
Un ouvrage essayé en conséquence des souscripteurs timides que l'arrestation nous fit perdre parceque beaucoup de braves gens ne voulaient se compromettre en recevant le journal d'un homme qui voulait renverser le gouvernement en plaisantant	460, 0 0
Un livre qui pendant quatre mois passés sans rien faire en attendant que notre imprimerie nous ait été rendue.	2592 11, 8
Une collection de médailles que nous n'ont point été retrouvés ou qui l'ont été dans un état qui devrait donner à penser que le feu n'est pas un élément si plus incommode que les agents du gouvernement d'alors ne le considéreraient, aussi bien que celui d'aujourd'hui, comme un moyen de tel despotisme.	255, 0, 0,
Un miroir cassé par un homme de police qui ayant jeté les yeux sur un meuble y vit l'image d'une brute ; cet acte d'impudence de la part du miroir choqua ce brave qui lui fit payer ainsi son insolence.	5, 0, 0,
Une bibliothèque contenant divers ouvrages de luxe, albums, gravures, dessins etc, dont nous avons revu plus tard les feuilles	

éparses collées dans les cabarets, les corps de-garde, etc.	50, 0, 0,
Enfin argent contenu dans un portefeuille avec des lettres et des papiers. Le portefeuille, les lettres et les papiers nous ont été rendus mais l'argent s'était absenté.	15, 0, 0.
<b>TOTAL.</b>	<b>£5,492, 0, 7.</b>

*Sérieux Post Scriptum.* Nous sommes disposé à diminuer quelque chose sur ce total parcequ'enfin il vaut mieux avoir peu que n'avoir rien. Nous ne disons rien quant aux chiffres, mais chaque item est plus vrai que beaucoup de nos lecteurs ne le pensent peut-être. Polichinelle dit souvent en riant la vérité.

On dit que monsieur le Procureur-général a été tout-à-coup saisi d'une nouvelle chaleur, d'une toute ardente activité, depuis l'élevé on à la Pairie de son patron et maître Milord Metcalfe. On attribue ce fievreux zèle à l'espoir qu'il pourrit d'être promu à un premier titre de noblesse. Nous souhaitons que cet innocent désir soit accompli et nous serons le premier à féliciter monsieur le Cheval-hié Smith qui serait ainsi pour jamais attaché à la dignité de la couronne.

A propos de l'élevation du gouverneur à la dignité de pair, quelqu'un demandoit pourquoi l'on ne créait jamais de canadiens chevaliers, comtes ou ducs : C'est, répondit un autre qu'on n'en trouve point qui aient assez fait de mal.

On dit que les membres du parlement vont tous aller résider à Montréal avec leurs familles afin de pouvoir assister à la session actuelle du parlement qui doit durer . . . . . comme dit Mr. Smith . . . . . jusqu'à ce que le gouvernement ait fait tout ce qu'il a promis.

Le reste des lettres que nous avons reçues de messieurs les ministres ainsi que les réponses sont remises forcément à Samedi prochain, vu que nous avons été fort occupé cette semaine par l'inventaire de nos pertes durant la rebellion.



# G. Futvoye,

ENCANTEUR, COURTIER,

Agent Général d'affaires en Commission.

QUAI NAPOLEON ET SALLE DE FRANCS-MAÇONS, (AU CHIEN D'OR)

Près de la Porte Prescott, Québec.